

Emergence ESS coopérative

REGION NORMANDIE

Présentation du dispositif

- "Emergence ESS coopérative" a pour but :
 - d'accompagner à la reprise d'entreprises par les salariés sous forme de SCOP ou de SCIC sur le territoire normand,
 - de favoriser l'émergence de coopératives compte tenu de la pertinence de leur modèle économique (gouvernance, stabilité économique, capacité de résilience face aux crises économique conjoncturelles) mais aussi face à la faiblesse de ces dernières au niveau des fonds propres.
- Le dispositif vise l'apport financier aux salariés associés équivalent à leur mise au capital lors de la création ou de la reprise de l'entreprise sous forme coopérative (intervention en haut de bilan de la coopérative).
- Une attention particulière sera apportée aux projets présentant une activité s'inscrivant dans une démarche de développement durable : transports, mobilités, matières premières, bâtiment, énergie utilisée, etc.), et ayant une démarche d'éducation à l'environnement.

Montant de l'aide

- Les apports en fonds propres sont plafonnés à 5 000 € par salarié-sociétaire et à 100 000 € par SCOP/SCIC.
- Pour certains projets d'intérêt régional présentant un enjeu important au regard de l'activité économique et du maintien d'emplois, la subvention maximale de 100 000 € par SCOP ou SCIC pourra être déplafonnée.
- Ce dispositif peut être mobilisé en cofinancement :
 - d'une aide apportée par le dispositif Anticipation Redressement Mutations Economiques (ARME),
 - d'une aide apportée par toute autre structure publique y compris FEDER, FSE, Leader, Interreg, etc.

Critères complémentaires

- Création datant d'au plus 3 ans.
- Données supplémentaires
 - › Aides soumises au règlement
 - › Règle de minimis

Organisme

REGION NORMANDIE

- **Site de Caen**
Place Reine Mathilde
CS 50523
14035 CAEN Cedex 1

Fichiers attachés

- [Dossier de demande](#) (26/09/2018 - 0.22 Mo)
- [Plan de financement prévisionnel](#) (26/09/2018 - 0.16 Mo)
- [Fiche d'engagement](#) (26/09/2018 - 50.0 Ko)
- [Déclaration des aides placées sous le règlement de minimis](#) (26/09/2018 - 48.1 Ko)
- [Présentation des associés salariés](#) (26/09/2018 - 71.0 Ko)
- [Accord de suivi](#) (26/09/2018 - 71.0 Ko)
- [Attestation de mis au capital](#) (26/09/2018 - 67.0 Ko)